

ROANNAIS [LE BOIS, DE LA FORÊT AU CHAUFFAGE 1/5]

« Les gros propriétaires sont nos cibles prioritaires »



■ Philippe Glatz conseille gratuitement les propriétaires forestiers qui le désirent. Photo Aurélien KREMER

Agence de Roanne
BP 124, 49 rue Jean-Jaurès,
42332 Roanne Cedex

Téléphone
Rédaction : 04.77.71.81.99
Pub : 04.77.91.48.69

Mail
lproanne@leprogres.fr
lprpublicite@leprogres.fr

Web
www.leprogres.fr/loire/roanne

Facebook
www.facebook.com/
leprogres.roannais

Nous lançons cette semaine une nouvelle série consacrée au bois. Nous vous invitons dans ce cadre à un voyage, celui de cette matière qu'est le bois, de la forêt au chauffage, en suivant toutes les étapes. Pour ce 1^{er} volet, nous avons rencontré Philippe Glatz, technicien conseiller forestier pour le CRPF (Centre régional de la propriété forestière) du secteur roannais. Entretien.

Quelle est votre fonction au sein du CRPF ?

« Je suis ce qu'on appelle un technicien forestier pour le CRPF. Lequel ne gère que les espaces forestiers privés, qui représentent 95 % des surfaces forestières sur le territoire de la Loire. Les forêts domaniales ou communales sont en effet gérées par l'ONF. Sur l'ensemble du département, nous sommes quatre agents et je suis chargé du nord, autrement dit le Roannais. En France, il y a 70 % de forêts privées sur près de 16 millions d'hectares de forêts. »

Quelles sont vos actions ?

« Nous avons un rôle de conseiller pour les propriétaires privés qui en font la demande sur la bonne gestion de leur forêt afin qu'elle soit entretenue, durable, rentable. Les propriétaires sont les seuls décideurs. Nous les mettons en relation avec les prestataires de service de débardage, de débroussaillage, tous les ETF (entrepreneurs de travaux forestiers) nécessaires à l'entretien et l'exploitation des forêts. Il y a 45 000 propriétaires ligériens, dont 90 % ne possèdent que 38 % de la surface. Nous avons beaucoup de mal à les contacter tous. Ce ne sont donc que les 10 % restant, les gros propriétaires, qui sont nos cibles prioritaires. Nous devons contrôler et agréer leurs plans de gestion qui regroupent la totalité de leur programme de coupe et de travaux. Les plus petits propriétaires ne sont pas tenus de le faire et cela peut être un problème, car nous n'avons aucun regard sur des terrains qui meurent ou qui sont à l'abandon. »

Est-ce que ce manque de regard est

45 000

Le nombre de propriétaires, dans la Loire, de parcelles forestières. 90 % d'entre eux ne possèdent que 38 % de la surface totale.

un problème pour la forêt française ?

« L'ensemble de la communauté souffre de ce manque d'exploitation. Nous ne créons pas autant de richesse, autant d'emplois que nous le pourrions. Beaucoup s'affolent, sous prétexte écologique, de la disparition de la forêt, mais nous en sommes très loin. Il faut que ces gens comprennent qu'on ne peut pas tout avoir : il vaut mieux faire des fenêtres en bois qu'en PVC, des maisons en bois et isolants naturels d'un point de vue écologique. On ne peut pas le faire sans s'aider de la nature. La forêt non exploitée ne meurt pas mais nous, les forestiers, essayons d'aider la forêt à produire de la matière nécessaire à l'homme. C'est ce que l'on appelle de la gestion durable. »

“ Les espaces forestiers privés représentent 95 % des surfaces forestières de la Loire. ”

Philippe Glatz, technicien conseiller forestier pour le CRPF (Centre régional de la propriété forestière) du secteur roannais

CONTACT Philippe Glatz, technicien forestier. Tél. 04.77.64.26.79 ou par mail philippe.glatz@crpf.fr

« ALERTE INFO » Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr